



l'essentiel



n° 94
décembre 2006

Population des ménages en Franche-Comté au 1^{er} juillet 2004

DES JEUNES PLUS DIPLOMÉS ET PLUS MOBILES

Le vieillissement de la population se poursuit ; la proportion des plus de 60 ans atteint 20,8% au 1^{er} juillet 2004. Les échanges migratoires sont importants pour les 20-29 ans et sont fortement déficitaires avec Rhône-Alpes, l'Île-de-France et l'Alsace. Les diplômés du supérieur sont les plus mobiles. En raison du caractère industriel de la région, les titulaires de diplômes techniques sont surreprésentés. Le nombre de personnes par ménage continue à se réduire. Une personne sur sept vit seule.

Au 1^{er} juillet 2004, la population des ménages francs-comtois (qui concentrent 98% de la population totale) s'élève à 1 112 600 habitants, en augmentation de 1,5% par rapport à 1999. Entre 1999 et mi 2004, la population des moins de 20 ans baisse de 2,9% en Franche-Comté, alors que celle des 60

ans et plus augmente de 5,8%. Au 1^{er} juillet 2004, la part des plus jeunes représente 25,4% de la population des ménages (en baisse de 1,1 point depuis janvier 1999), celle des plus âgés atteint 20,7% (+0,7 point). Ces évolutions sont en phase avec celles observées en France métropolitaine. Elles sont toutefois plus marquées

dans la région où l'écart entre ces deux tranches d'âge se resserre plus sensiblement, diminuant de 1,8 point (- 1,2 point en Métropole). Au 1^{er} juillet 2004, 83 400 personnes ont 75 ans ou plus, en hausse de 20,2% depuis 1999. Cette classe d'âge représente désormais 7,4% des personnes vivant dans un ménage.

Le vieillissement se confirme



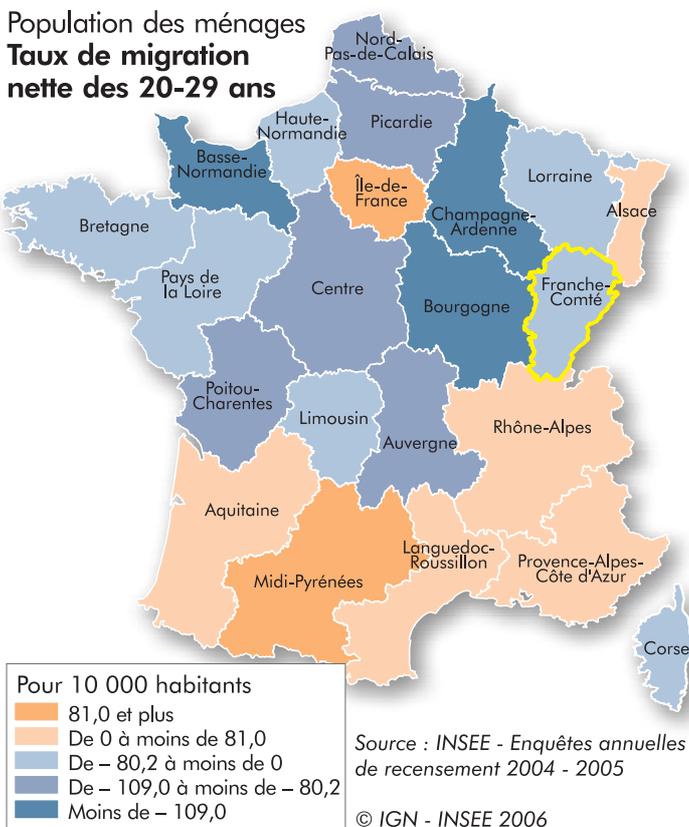
www.insee.fr
insee-contact@insee.fr
0 825 889 452 (0,15€/mn)

Répartition de la populations des ménages par sexe et tranche d'âge

	Franche-Comté				France métropolitaine			
	2004		1999	2004		1999		
	Hommes (%)	Femmes (%)		Hommes (%)	Femmes (%)			
0 à 19 ans	26,4	24,4	25,4	26,5	26,6	23,8	25,2	25,9
20 à 29 ans	12,6	11,6	12,1	13,2	12,6	12,2	12,4	13,4
30 à 59 ans	42,5	41,1	41,8	40,3	42,6	41,3	41,9	40,6
60 à 74 ans	12,7	13,8	13,3	13,6	12,4	13,6	13,0	13,6
75 à 84 ans	4,9	7,1	6,0	4,7	4,9	7,2	6,1	4,8
85 et plus	0,9	2,0	1,4	1,7	0,9	1,9	1,4	1,7

Source : INSEE - Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005, recensement de la population 1999

Population des ménages Taux de migration nette des 20-29 ans



Jeunes : le déficit migratoire persiste

Les échanges migratoires contribuent au vieillissement de la population régionale. En effet, les 20-29 ans sont très mobiles de moins de 20 ans. Dans le même temps, le déficit avec l'Alsace et 76% du déficit migratoire de la région avec les autres régions de métropole est concentré sur cette tranche d'âge. Les jeunes francs-comtois sont principalement attirés par Rhône-Alpes, l'Île-de-France et l'Alsace. Le déficit migratoire des jeunes n'est pas spécifique à la Franche-Comté. Quinze régions sont dans ce cas.

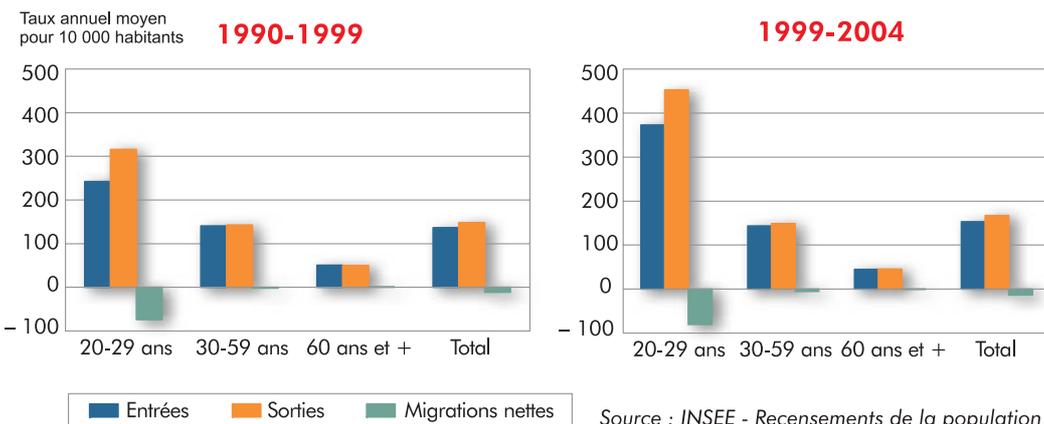
Entre 30 et 59 ans, les migrations jouent également un rôle important, principalement pour des raisons professionnelles. Les échanges sont fortement déficitaires avec le Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-

Côte d'Azur, l'Aquitaine et Rhône-Alpes. Inversement, ils sont positifs pour la Franche-Comté avec l'Alsace et la Lorraine. Comparé aux autres tranches d'âge, les 60 ans et plus restent peu mobiles. Tous âges confondus, les échanges entre la Franche-Comté et les régions métropolitaines ont connu plusieurs évolutions majeures (cf. Essentiel N°93 - encadré page 4). D'abord, le solde avec l'Île-de-France est devenu négatif, principalement du fait d'arrivées moins nombreuses de personnes de 30-59 ans et de jeunes de moins de 20 ans. Dans le même temps, le déficit avec l'Alsace a diminué, avec un solde migratoire qui devient nettement excédentaire dans ces deux tranches d'âge. Ensuite, le déficit migratoire avec Rhône-Alpes s'est accru, essentiellement pour les 20-29 ans. Enfin, le solde migratoire devient largement positif avec la Bourgogne, et ce quel que soit la tranche d'âge.

Les diplômés du supérieur plus mobiles

Quelle que soit la région, les diplômés de l'enseignement supérieur sont beaucoup plus mobiles géographiquement, que les autres personnes diplômées ou non. Deux éléments permettent d'expliquer ce phénomène. D'une part, la poursuite d'études supérieures nécessite souvent une mobilité géographique vers les principaux centres universitaires, notamment de la région parisienne, et cette mobilité peut se prolonger ensuite en début de vie active. D'autre part, les plus diplômés occupent souvent des fonctions d'encadrement, qui permettent ou qui parfois imposent des mobilités pro-

Les échanges migratoires progressent chez les 20-29 ans



fessionnelles et géographiques plus fréquentes. Pour cette raison, les arrivants comme les sortants de Franche-Comté sont beaucoup plus diplômés en moyenne que les personnes n'ayant pas quitté la région depuis 1999. Les diplômés du supérieur représentent 37% des nouveaux arrivants et 45% des sortants contre 16% des stables. La région parisienne joue un rôle particulier dans les migrations des diplômés. Ainsi, 67% des sortants de Franche-Comté se dirigeant vers la région parisienne sont diplômés du supérieur, alors que seulement 42% à destination des autres régions de France métropolitaine le sont. Concernant les entrants, ces taux sont respectivement de 42% et 37%.

Une proportion de titulaires de diplômes techniques plus élevée que la moyenne nationale

Au 1^{er} juillet 2004, la Franche-Comté se situe au 10^e rang des régions métropolitaines pour le taux de diplômés de l'enseignement supérieur. Il atteint 17,7% contre 19,1% pour la province et 21,5% pour la France métropolitaine. Quel que soit l'âge, le taux de Franch-comtois diplômés de l'enseignement supérieur est inférieur au taux métropolitain. La part de titulaires du baccalauréat en Franche-Comté est sensiblement équivalente à la part métropolitaine. En revanche, le taux régional de titulaires d'un CAP ou d'un BEP est supérieur à celui de la France métropolitaine quel que soit l'âge. En Franche-Comté, il y a une proportion plus forte de femmes diplômées de l'enseignement supérieur que d'hommes

Le niveau de diplôme s'est nettement accru en cinq ans

Niveau de diplôme en 2004 et 1999	Franche-Comté			France métropolitaine		
	2004	1999	Évolution 1999-2004	2004	1999	Évolution 1999-2004
	Part en %	Part en %	en %	Part en %	Part en %	en %
Aucun diplôme ou Certificat d'études primaires	35,7	40,1	- 7,8	32,8	36,9	- 7,0
BEPC, brevet	6,3	7,4	- 12,2	6,7	8,1	- 13,6
CAP ou BEP	26,9	27,3	+2,4	24,3	25,3	+0,8
Bac général, technologique ou professionnel	13,4	11,0	+26,6	14,7	12,2	+26,4
Diplôme de l'enseignement supérieur	17,7	14,2	+29,1	21,5	17,5	+29,0
Total	100,0	100,0	+3,7	100,0	100,0	+4,8

Sources : INSEE, Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005, recensement de 1999.

Champ : population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant terminé leurs études

(18,3% contre 17,2%) alors qu'au niveau national cette différence n'est que de 0,2 point. À l'autre bout de l'échelle, il y a également plus de femmes sans diplôme ou titulaires d'un Certificat d'études primaires (CEP) (39,7% contre 31,5% d'hommes). Par contre, le taux de femmes titulaires d'un CAP ou d'un BEP est inférieur de 11,5 points à celui des hommes.

Les caractéristiques de la population selon le diplôme détenu reflètent l'orientation industrielle de la région. En effet, la région compte une proportion d'ouvriers plus importante que la moyenne nationale. Or, les ouvriers sont majoritairement des hommes, et détiennent plus souvent un diplôme technique (CAP ou BEP).

Le niveau de formation s'élève

Comme ailleurs, le niveau de formation générale s'est élevé dans la région. Entre 1999 et 2004, le taux de personnes de 15 ans ou plus ayant terminé leurs études et n'étant titulaires d'aucun diplôme ou uniquement d'un CEP a diminué de 40,1% à 35,7%. Inversement, au cours de la même période le taux des personnes titulaires du baccalauréat ou d'un di-

plôme de l'enseignement supérieur a augmenté de 5,9 points pour atteindre 31,1% au 1^{er} juillet 2004.

Le niveau de formation générale est très différent en fonction de l'âge. Ainsi, 68% des personnes de 65 ans ou plus ne sont titulaires d'aucun diplôme contre 15% chez les 25-34 ans. Inversement, seuls 5% des 65 ans et plus sont diplômés du su-

périeur contre 34% des 25-34 ans.

Le niveau de diplôme favorise l'insertion sur le marché du travail. En effet, si 20% des actifs ayant un emploi ne possèdent aucun diplôme (ou seulement le CEP), ce taux atteint 33% parmi les chômeurs. À l'inverse, un quart des actifs occupés détient un diplôme supérieur au bac contre 14% des personnes sans emploi.

Définitions

L'analyse porte sur le seul champ de la population des ménages, la collecte concernant les communautés étant encore trop partielle. Cette analyse est basée sur les enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005, soit une situation estimée au 1^{er} juillet 2004.

- **Ménages** : ensemble des personnes, pas forcément apparentées, qui partagent le même logement. La population des ménages n'inclut donc pas les résidents des communautés (cités universitaires, maisons de retraite, etc.) et des habitations mobiles.

- **Migration interne** : l'analyse porte ici sur la population des ménages de plus de 4 ans qui résidait en France métropolitaine en 1999, 2004 ou 2005 (d'après la question « où habitez-vous il y a cinq ans ? »). Les échanges avec les DOM ou l'étranger ne sont pas intégrés. Le solde migratoire interne d'une région est estimé par différence entre les arrivants et les sortants en provenance ou vers une autre zone du territoire métropolitain. Les taux annuels d'entrée ou de sortie rapportent le nombre annuel de migrants entrants ou sortants de la région à la population moyenne de la région. Le taux annuel de migration nette est égal à la différence des taux d'entrée et de sortie.

- **Âge** : l'âge pris en compte est celui atteint à la date du recensement.
- **Diplôme** : est considéré ici le dernier diplôme obtenu par l'ensemble des personnes de la population des ménages âgées de 14 ans ou plus et qui ne sont pas inscrites dans un établissement d'enseignement (donc ayant terminé leurs études).

Un taux d'emploi plus élevé qu'en métropole

À la mi-2004, la Franche-Comté compte 528 000 actifs dont 473 000 ayant un emploi. Parmi les Francs-Comtois de 15 à 64 ans, 65,2% ont un emploi, contre 63,8% en moyenne en France métropolitaine. La Franche-Comté se place ainsi, avec la Bourgogne, au 6^e rang des régions de métropole par le taux d'emploi. Elle se situe derrière les régions Pays-de-la-Loire, Alsace, Rhône-Alpes, Île-de-France, et Centre. Cette proportion reste inférieure à l'objectif européen de 70% à l'horizon de 2010 affiché lors du sommet européen de Lisbonne en 2000. Le taux d'emploi des hommes s'élève à 71,1% et celui des femmes à 59,3%.

Le taux d'activité régional s'établit à 72,9% de la population de 15 à 64 ans, soit 0,6 point de plus que la moyenne métropolitaine. Il est de 78,0% pour les hommes et de 67,6% pour les femmes.

La taille des ménages continue de baisser

L'évolution du nombre de ménages est beaucoup plus rapide que celle de la population. Entre 1999 et 2004, le nombre de ménages francs-comtois a augmenté de 7%, pour atteindre 484 000 au 1^{er} juillet 2004. Cette augmentation est plus forte que celle de la population vivant dans ces ménages (+1,5%). En effet, à la croissance de la population s'ajoute la diminution de la taille moyenne des ménages, sous l'effet du vieillissement de la po-

pulation et de la tendance à la décohabitation. En Franche-Comté, 22% de la hausse du nombre de ménages est due à la croissance de la population et 78% à l'évolution de la taille des ménages. Au niveau métropolitain, ces deux facteurs ont quasiment la même importance. Entre 1999 et juillet 2004, le nombre de ménages d'une ou deux personnes augmente respectivement de 17 et 11% (14% et 12% au niveau national). Les ménages dont la personne de référence est âgée de 50 à 59 ans (départ des enfants) ou de 75 ans et plus (veuvage) sont les principaux acteurs de cette augmentation : ils représentent 60% des ménages supplémentaires d'une personne et 75% des ménages supplémentaires de 2 personnes.

Au 1^{er} juillet 2004, un peu moins de 160 000 personnes vivent seules dans leur logement, soit 14,2% de la population des ménages francs-comtois. La proportion de personnes seules atteint 21,5% parmi les 60-74 ans et dépasse 40% au-delà de 75 ans.

Inversement, le nombre de ménages de trois personnes ou plus est en baisse. Cette diminution est légère pour les ménages de 3 personnes (-0,9%) mais elle s'accroît avec la taille du ménage : -3,3% pour les ménages de 4 personnes, -13,0% pour ceux de 5 personnes et -24,3% pour les ménages de 6 personnes ou plus. Ainsi, le nombre moyen de personnes par ménage continue de baisser pour passer de 2,42 en 1999 à 2,30 au 1^{er} juillet 2004 suivant en cela la tendance nationale. En 1962, les ménages francs-comtois comptaient en moyenne 3,1 personnes.

Des logements en moyenne de plus en plus grands

La hausse du nombre de ménages a entraîné une augmentation du nombre de logements. Ainsi, entre 1999 et juillet 2004, celui-ci a augmenté de 6% en Franche-Comté pour atteindre 555 500. Parmi ces logements, 58,3% sont des maisons individuelles. Cette part est en baisse de 2,5 points par rapport à 1999, mais reste supérieure à la moyenne métropolitaine (55,5% en 2004). La proportion d'appartements atteint 40,5% au 1^{er} juillet 2004, en hausse de 3 points sur la même période.

De 1999 à 2004, la progression la plus forte du nombre de logements concerne ceux de 150 m² ou plus. Cette hausse est liée en grande partie à la construction de maisons individuelles plus spacieuses ces dernières années. Les appartements dont la surface est inférieure à 40 m² sont également nettement plus nombreux en 2004 qu'en 1999. Au total, le nombre moyen de pièces par logement est en hausse par rapport à 1999 (4,20 contre 4,07). Il est plus important pour les maisons (4,93 au 1^{er} juillet 2004) que pour les appartements (3,21).

Parmi les 555 500 logements du parc franc-comtois au 1^{er} juillet 2004, 484 000 sont des résidences principales¹, en hausse de 7% depuis 1999. La part de ces résidences principales dans le parc a augmenté de 0,8 point au cours de cette période alors que celle des logements vacants reste stable.

La part des logements d'un organisme HLM recule de 1,8 point depuis 1999 pour atteindre 12,9%, soit environ 72 000 logements. Cette part est inférieure d'un point à la moyenne nationale. ■

Florence BRULEY

1) Le nombre de résidences principales est égal au nombre de ménages puisque ces deux notions sont identiques.

Évolution du concept d'activité

La notion d'activité a légèrement évolué par rapport aux recensements précédents, en intégrant dans la population active des personnes exerçant à titre secondaire une activité professionnelle, notamment les étudiants ayant une activité réduite et les retraités continuant une activité professionnelle (cas des militaires notamment). L'effet est donc sensible aux âges extrêmes, de début et de fin d'activité. De ce fait, les données d'activité publiées dans cette étude ne sont pas directement comparables avec celles du recensement de 1999 disponibles par ailleurs.

Recensement et estimations de population

La nouvelle méthode de recensement : depuis 2004, la nouvelle méthode de recensement substitue au comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans une technique d'enquêtes annuelles. Elle distingue les communes de moins de 10 000 habitants d'une part, recensées une fois tous les 5 ans par roulement, et les communes de plus de 10 000 habitants d'autre part, pour lesquelles un échantillon d'adresses regroupant environ 8% de la population est recensé chaque année.